



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1556
SÉANCE DU 6 MARS 2024

**Approbation des comptes de la saison 2021-2022 du Grand Théâtre
de Genève (PR-1556)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 10, alinéa 6, lettre c) du statut du Grand Théâtre de Genève
(PA 270.01);

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

à l'unanimité, soit par 62 oui

Article unique. – Le rapport d'activité de la saison 2021-2022 de la
Fondation du Grand Théâtre de Genève incluant le rapport de gestion, les
comptes, le bilan et le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice
du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 est approuvé.

Certifié conforme :

Le Secrétaire :

Matthias Erhardt

Le Président :

Pierre de Boccard